Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 029-212900955-20251217-2025_58_03-DE

Date de la convocation : 10 décembre 2025

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2025

Le 15 décembre de l'an deux mil vingt-cinq à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de KERSAINT-PLABENNEC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Patrice BOUCHER, Maire.

Présents : M. BOUCHER Patrice, Mme HELIES Karine, Mmes PERES Béatrice, LE BARS Lydia, TALARMEIN Aurette, M. ABASQ Denis, Mmes GUIANVARC'H Nathalie, FILY Laëtitia, MM. CAHU Nicolas, MICHEL Maël, LAIZET Yann, Mme ROGNANT Jessica, M. PARET Antoine.

Absents excusés : M. COLLIN Anthony, M. David GALLOU

Secrétaire de séance : M. Antoine PARET

2025-58-03 – DECISION MODIFICATIVE N°1

Sur proposition de la commission « Finances », Mme Karine HELIES, adjointe au maire, informe l'assemblée qu'il est nécessaire de procéder à des réajustements en section d'investissement. Ils se répartissent comme suit :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-21318 : Constructions autres bâtiments publics	0.00 €	3 131.51 €	0.00 €	0.00 €
R-2031 : Frais d'études	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 260.00 €
R-2033 : Frais d'insertion	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 871.51 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	**0.00 €**	**3 131.51 €**	**0.00 €**	**3 131.51 €**
D-2111 : Terrains nus	0.00 €	335 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21351 : Install générales .. des constructions - Bâtiments publics	0.00 €	25 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2138 : Autres constructions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2188 : Autres immobilisations corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	**0.00 €**	**360 000.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-2313 : Constructions (en cours)	360 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	**360 000.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
Total INVESTISSEMENT	**360 000.00 €**	**363 131.51 €**	**0.00 €**	**3 131.51 €**
Total Général		**3 131.51 €**		**3 131.51 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ADOPTE la Décision Modificative n° 1 ainsi présentée.

Le Maire,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes – 3 contour Motte 35000 RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de la transmission à la Préfecture de Quimper.

Pour copie conforme au registre,
Kersaint Plabennec, le 17 décembre 2025
Le Maire,

Patrice BOUCHER

MAIRIE DE KERSAINT-PLABENNEC (FINISTÈRE)